

Grille d'analyse **Montréal 2030**

Numéro de dossier : 1248339001 et 1238339003

Unité administrative responsable : Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, Direction du développement du territoire et des études techniques

Projets :

- Demander au conseil municipal d'adopter le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement au Couvent de la Résurrection, ainsi que de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises
- Demander au conseil municipal d'adopter, en vertu du paragraphe 3° de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ chapitre C-11.4), un règlement autorisant le lotissement, la démolition, la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs à des fins principalement résidentielles sur le site du couvent de la Résurrection, bordé par le boulevard Rosemont, la rue Dickson, le lot 3 637 409 du Cadastre du Québec ainsi que le parc du Bois-des-Pères ainsi que de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) afin qu'il tienne les assemblées de consultation publique requises

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	X		

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

2) Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au coeur de la prise de décision;

3) Accroître et diversifier l'offre de transport en fournissant des options de mobilité durable (active, partagée, collective et sobre en carbone) intégrées, abordables et accessibles pour toutes et tous

7) Répondre aux besoins des Montréalaises et Montréalais en matière d'habitation salubre, adéquate et abordable.

9) Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

19) Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins

20) Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

2) Le projet viendra bonifier les espaces verts et la canopée sur le site à l'étude, remplacer des espaces utilisés à des fins de stationnements de surfaces. Le projet permettra d'assurer la préservation et la pérennité du boisé situé sur la propriété. Le boisé, représentant \pm 30 % de la superficie de la propriété, sera cédé à la Ville.

3) Le site est localisé à proximité d'une station de métro (Cadillac) et de réseaux d'autobus sur le boulevard Rosemont et la rue Dickson. L'ajout de logements à proximité d'infrastructures de transport en commun efficace déjà en place contribuera à faciliter les déplacements des nouveaux résidents et servira d'une alternative réelle à l'automobile. Un réseau express vélo est prévu sur la rue Dickson et le trajet du futur Réseau structurant de l'Est est planifié à proximité du site.

9) Le projet de redéveloppement préconise une mixité en prévoyant des terrains localisés sur le site à céder la Ville de Montréal aux fins de logements sociaux. Le couvent sera quant à lui réhabilité principalement à des fins d'activité sociocommunautaire.

7) et 19) *Le projet offre un milieu de vie diversifié à proximité d'infrastructure de transport en commun. Il offre aussi un environnement de qualité substantiellement verdi. Une place publique est planifiée sur le site (parvis) et l'espace boisé sera municipalisé. Le projet prévoit la construction entre 100 et 150 logements sociaux en plus des 650 logements prévus.*

20) *Le projet va permettre le redéveloppement d'un secteur d'opportunité d'échelle métropolitaine, de mettre en valeur et de rendre accessible un immeuble d'intérêt ainsi que d'offrir un nombre considérable de logements pour accueillir les Montréalais.*

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 • Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 • Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales • Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 	X		
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	X		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		X	

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <ol style="list-style-type: none"> Inclusion <ul style="list-style-type: none"> • Respect et protection des droits humains • Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 			X

<p>b. Équité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 	X		
<p>c. Accessibilité universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 	X		
<p>2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?</p>		X	